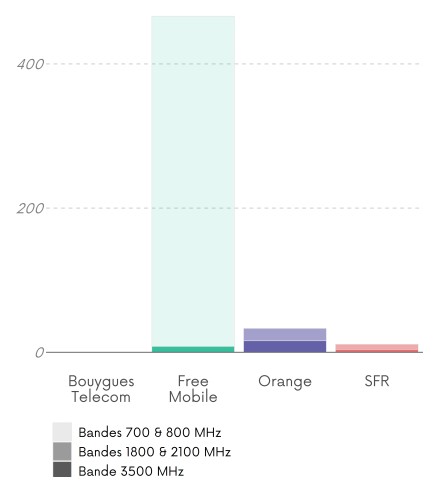


Les données représentées sur ce document correspondent aux sites du réseau mobile de chaque opérateur ouverts commercialement et équipés des technologies 5G (module 1 à 2) et 4G/4G+ (module 3). Cela signifie que ces sites fournissent un service à un utilisateur grand public, muni d'une SIM commerciale de l'opérateur et d'un terminal compatibles. La liste des sites présentée ici est complémentaire des sites « autorisés » (ayant reçu l'accord d'implantation de l'ANFR et donc autorisés à émettre) et « techniquement opérationnels » (sites émettant des ondes radio mais non nécessairement ouverts commercialement), comptabilisés par l'ANFR. Les données du présent observatoire sont fournies par les opérateurs à l'Arcep.

1 Nombre de sites 5G ouverts commercialement

	Bouygues Telecom	Free Mobile	Orange	SFR
Nombre de sites 5G	0	466	33	11
dont sites équipés en bandes :				
700 & 800 MHz	0	466	0	0
1800 & 2100 MHz	0	0	18	7
3500 MHz	0	8	16	4

Nombre de sites ouverts commercialement répartis selon la bande de fréquences la plus haute parmi celles activées en 5G



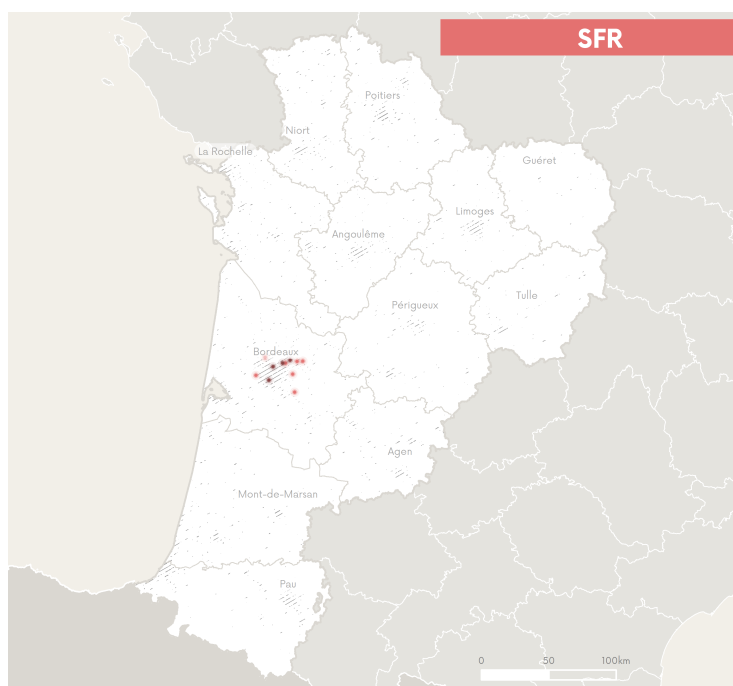
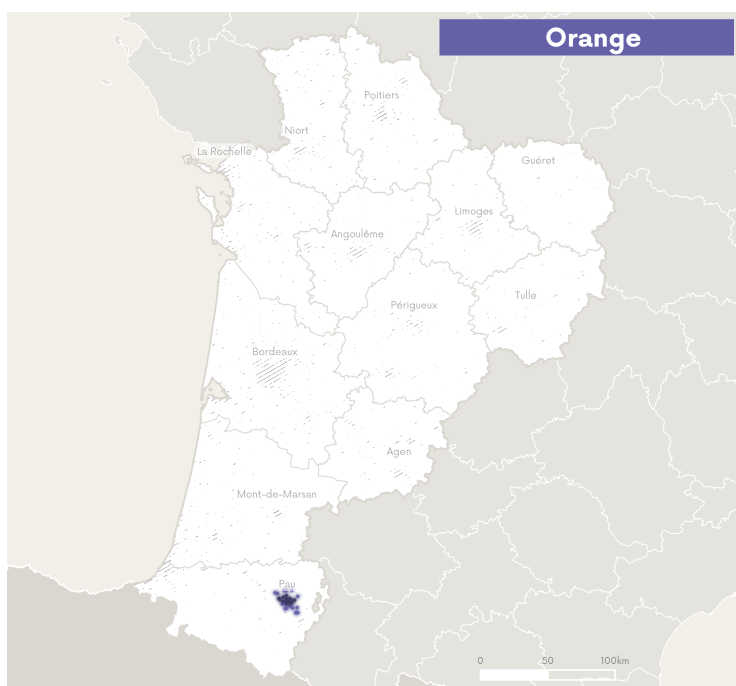
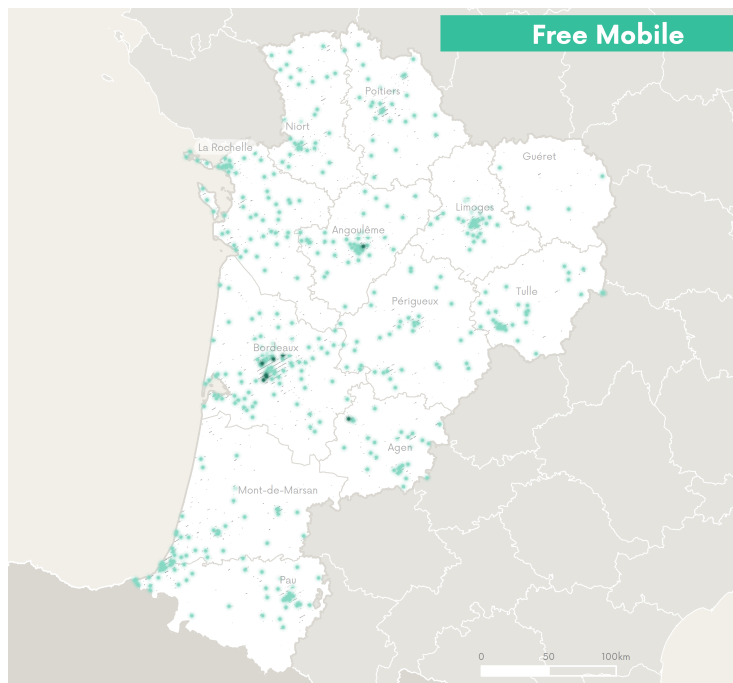
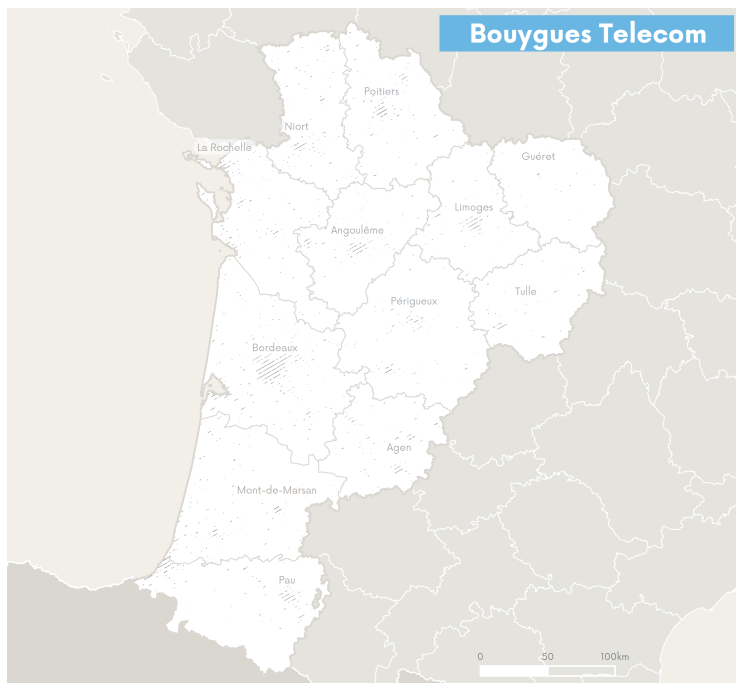
Commentaires :

Dans le tableau ci-dessus, un même site peut être équipé de plusieurs bandes de fréquences pour fournir la technologie 5G. Ainsi, le nombre de sites total peut être inférieur à la somme des sites répartis selon les bandes de fréquences.

2 Cartographie des sites 5G ouverts commercialement par opérateur

LEGENDE Plus haute bande de fréquences 5G du site :

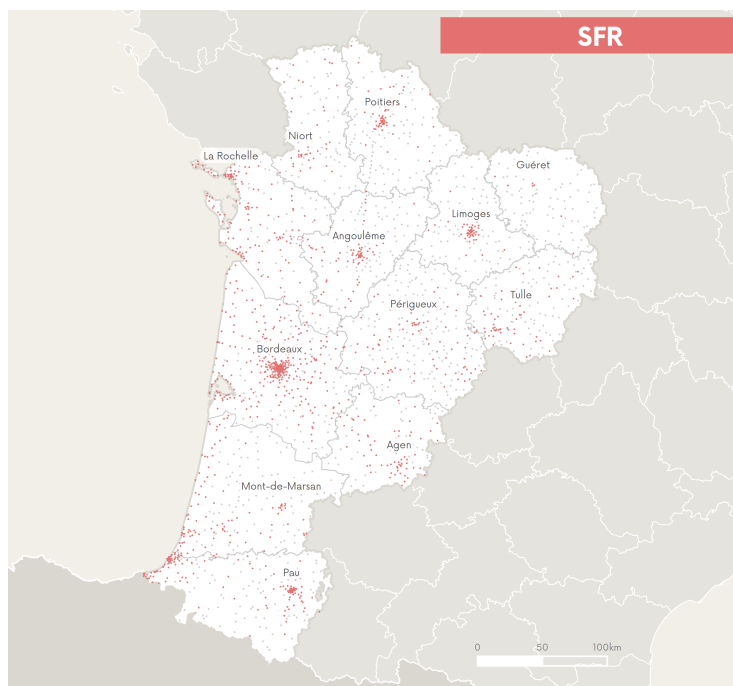
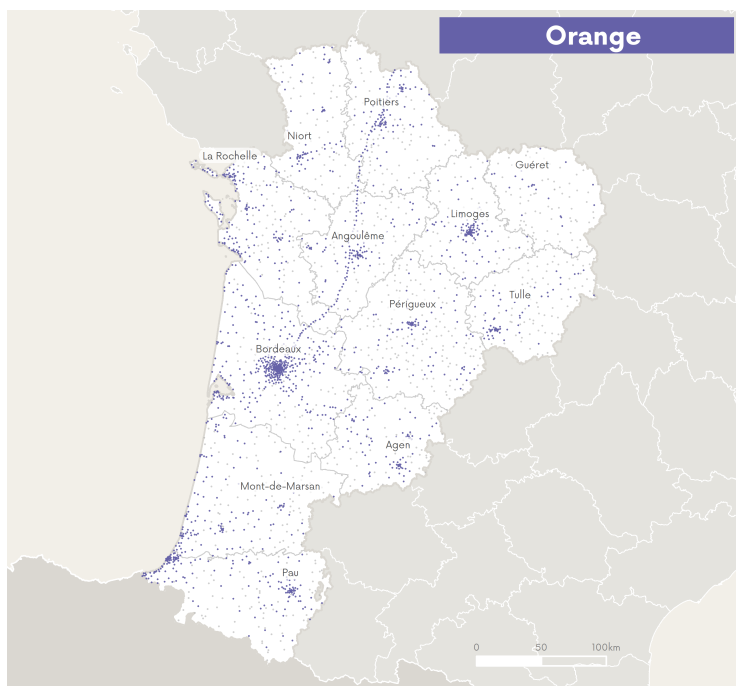
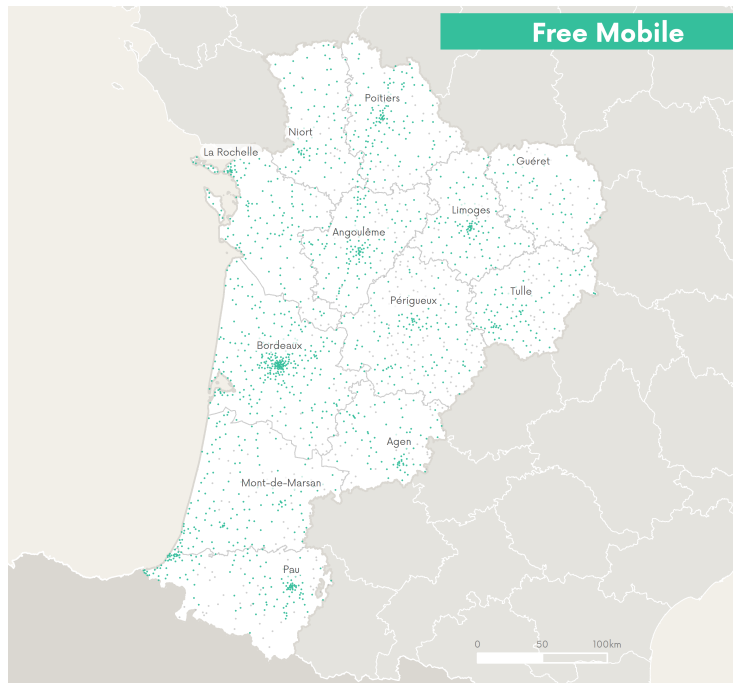
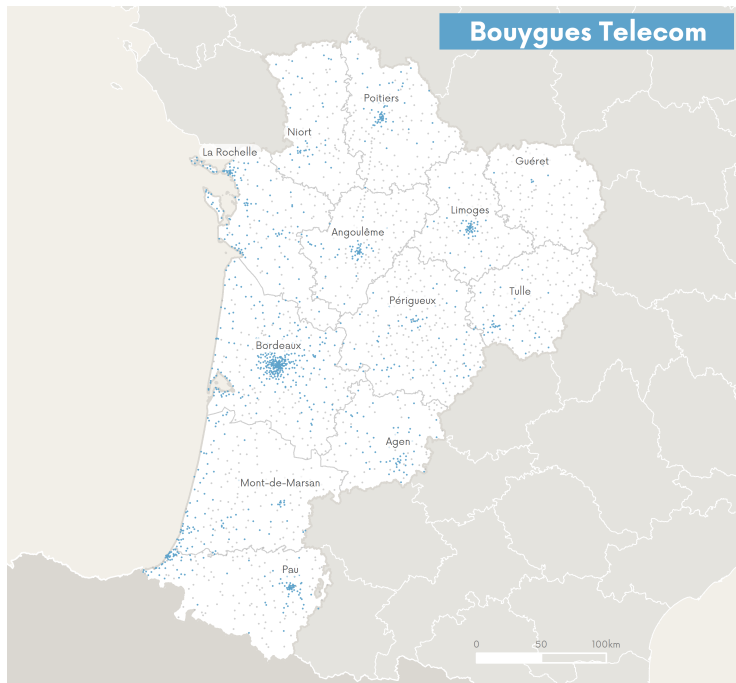
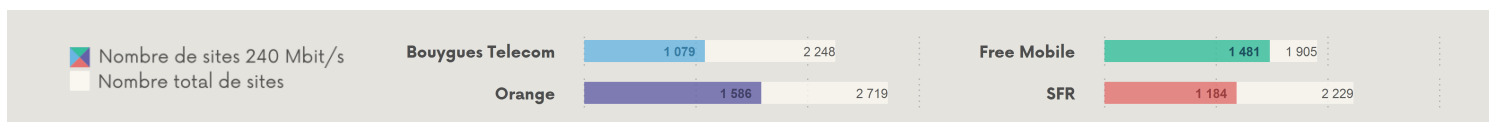
Zones urbanisées	Bouygues Telecom	700 & 800 MHz	1800 & 2100 MHz	3500 MHz
	Free Mobile	700 & 800 MHz	1800 & 2100 MHz	3500 MHz
	Orange	700 & 800 MHz	1800 & 2100 MHz	3500 MHz
	SFR	700 & 800 MHz	1800 & 2100 MHz	3500 MHz



Commentaires :

Les sites représentés sont ceux ouverts commercialement par les opérateurs mobiles à une date donnée ; les déploiements sont amenés à évoluer rapidement. Par ailleurs, pour une information sur la disponibilité du service, les utilisateurs sont invités à se rapprocher de l'opérateur mobile.

3 Cartographie des sites 240 Mbit/s par opérateur (données au 30 septembre 2020)



Commentaires :

Il s'agit d'un débit maximum théorique, lié à la capacité installée sur chaque site. Ainsi, dès lors qu'un opérateur a activé au moins deux bandes de fréquences en 4G sur un site donné (« 4G+ »), ce site est inclus dans la catégorie « 240 Mbit/s ». Le débit réel peut dépendre de nombreux paramètres, comme la distance à l'antenne ou le nombre simultané d'utilisateurs.